

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

DU 30/04/2022 AU DONJON

Présents : Alain FORLER-Claudette RABET-Gilles SEGAUD-Yvon SALGUES-Sylvain BOUQUET-Danielle REHTY-Elaine DERIOT-Jean-Louis CHAMPAGNAT-Marianne BEAU-Laure GUERRY (adjointe à la culture mairie de Saint-Yorre)

Excusés : Didier DESFEMMES-Patricia ROZZIO-Florence AURELLIONNET

Ouverture des débats à 13h15.

PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER

RAPPEL

Nous rappelons les éléments du compte rendu du dernier comité directeur du 11/03/2022 concernant la rencontre que nous avons eue au Conseil Départemental, le 04/03/2022 avec Véronique HERUPE, M.DE CONTENSON, élu en charge de la coopération décentralisée et Doudou DIOP président de Teraanga Sénégal :

« Les modalités d'attribution d'une subvention par le CD ont changé. Il faut à minima que le CD signe une convention avec une collectivité locale sur place. Celle signée avec le CD de Mbour est aujourd'hui caduque.

Doudou a proposé trois possibilités :

La mairie de Nguerkoh

Le conseil départemental de Mbour

La mairie de Sindia (aujourd'hui impossible, le maire de Sindia étant poursuivi par la justice)

Malgré la signature d'une éventuelle convention, il faudra aussi que les projets retenus portent sur :

« L'émergence de l'excellence d'une nouvelle génération » :

Il faut selon M. De CONTENSON « encourager l'excellence dans les pays africains, repérer des talents et les former, élever le niveau des ambitions africaines pour sortir de la relation compliquée entre l'Afrique et la France, pour faire oublier le passé et tourner la page ».

Les projets devront en outre concerner principalement les jeunes dans les domaines du sport ou de l'art, par exemple, a précisé le conseil départemental. »

Véronique HERUPE a eu Doudou et Jean louis Champagnat au téléphone dernièrement. Doudou continue ses recherches d'une collectivité en capacité de signer une convention avec le CD.

Ces nouveaux critères d'attribution des subventions semblent à l'opposé des valeurs défendues par Teraanga France depuis sa création à savoir, partir des besoins constatés des populations locales et non des thèmes (la jeunesse, l'art...) choisis par le Conseil Départemental de l'Allier.

Le comité directeur de ce jour a donc pour objectif de redéfinir les axes de travail de Teraanga France dans la mesure où l'octroi d'une subvention par le Conseil Départemental paraît très aléatoire.

Une question émerge des débats :

Qu'a-t-on à perdre si nous ne travaillons plus avec le Conseil Départemental de l'Allier ?

Réponse : Une subvention (10 000€ l'année passée) allouée si nous présentons des projets répondant aux critères du Conseil Départemental, ces critères ne correspondant pas forcément aux nôtres, qui nous le rappelons, s'appuient en priorité sur **les besoins des populations avec l'objectif qu'elles deviennent autonomes sur place.**

Il est décidé de demander au Conseil Départemental, un écrit concernant les critères à remplir pour pouvoir obtenir une subvention. A partir de cet écrit, nous réfléchirons à l'opportunité ou non de présenter des projets au Conseil Départemental.

Un courrier sera donc envoyé à Véronique HERUPE et à M.DE CONTENSON.

Dans l'attente, il est décidé de revoir les objectifs de TERAANGA afin d'être en mesure de fonctionner même sans subvention du Conseil Départemental.

Sur quelles rentrées d'argent pourrions-nous nous appuyer ?

FINANCES PERENNES ET PERSPECTIVES

Les subventions des communes du comité de jumelage :	1745€
Les adhésions (environ une cinquantaine d'adhérents payant 20€)	1000€
Le loto	1000€
Le thé dansant :	1000€
Total :	4745€

Alain Forler, nous remet l'aide apportée par le SOC, soit 1500€, en soutien au projet concernant la boulangerie de Nguékokh. Nous l'en remercions vivement.

Il précise que le SOC peut soutenir pour des projets concernant la faim : puits, maraîchage, moulin à mil, boulangerie...

Plusieurs idées sont émises afin d'augmenter les recettes :

- JL.Champagnat : Augmentation des subventions des communes ? Cela sous-entend aussi que celles-ci s'investissent davantage dans les actions de Teraanga et dans les relations avec la commune partenaire sur place Nguekokh

Mais cela suppose aussi pour Teraanga de présenter aux trois communes françaises les projets qu'elle soutient. Une présentation vidéo et photos peut être envisagée. Sylvain Bouquet et Yvon Salgues se chargent de préparer ses supports pour une future rencontre avec les mairies.

Teraanga peut aussi être le vecteur de reprise de liens entre ces trois communes et la mairie de Nguekokh afin que le comité de jumelage ait une existence concrète.

A ce sujet, il est proposé de passer par M. LO sur place. Il est conseiller municipal et directeur de l'école 6.

Nous l'avons rencontré lors de notre dernière mission et il est tout à fait en mesure de permettre une reprise de relations entre la mairie de Nguekokh et les mairies de Brugheas, Saint Yorre et Le Donjon.

Nous pouvons prendre contact avec lui et nous en entretenir directement avec lui et la municipalité lors de notre prochaine mission de novembre.

- Alain Forler : Organiser une brocante
- Laure Guerry: Tenir la buvette de manifestations organisées par les communes partenaires.

Malgré tout, la question de recherche de fonds et de bénévoles reste entière. Toutes les idées et les personnes volontaires seront les bienvenues.

NOUVEAUX OBJECTIFS DE TRAVAIL POUR TERAANGA

Dans ce contexte de diminution de fonds, il nous semble important de recentrer l'action de Teraanga sur des objectifs peut être plus minimes mais atteignables.

Trois thèmes sont retenus :

L'économie solidaire : en l'occurrence, les boulangeries de Nguékokh et Gandigual. Marianne Beau et Alain Forler proposent de travailler ensemble

L'éducation : le travail sera recentré sur le matériel comme les tables banc, plutôt que sur les fournitures. Ce souhait émane des directeurs d'écoles rencontrés en novembre 2021 lors de la dernière mission.

JL.Champagnat, Danielle Rehty, Elaine Deriot et Florence Aurellionnet (si elle le souhaite) participeront aux travaux engagés sur ce thème.

La santé : Notre intervention à ce sujet s'effectuera « au coup par coup » en fonction des besoins exprimés sur place. Lors de notre prochaine mission nous irons à la maternité afin de faire un petit bilan de l'évolution de cette dernière. Un échographe est toujours attendu par les deux maternités de Nguékokh.

Il est acté que nous n'enverrons plus de stagiaires infirmières, sage-femmes ou assistantes sociales dans la mesure où nous ne pouvons pas garantir sur place des conditions d'accueil satisfaisantes.

Doudou Diop loge toujours à la maison du jumelage avec sa famille actuellement et ce problème semble inextricable et surtout, source de tensions, qu'il serait souhaitable d'éviter au vu du contexte déjà compliqué en France.

NOUVELLE ORGANISATION POUR L'ASSOCIATION

Nous rappelons la date de **la prochaine assemblée générale prévue le 17/06/2022 à 18h à Saint-Yorre.**

Il n'y aura pas de liste pré-établie pour l'élection du prochain comité directeur lors de cette AG de manière à permettre à toute personne souhaitant se présenter de le faire.

Une fois le comité directeur élu, ce dernier élira le bureau.

Enfin, il sera proposé de mettre en place quatre commissions :

Economie

Education

Communication

Trésorerie et festivités.

QUESTIONS DIVERSES

Service civique : Il est acté de ne plus envoyer ni recevoir de service civique pour l'instant.

Eliane Dériot qui participe l'assemblée générale du Créneau et adhère à cette association pour Teraanga pourra en faire part à ladite association.

Forum des associations du Donjon : Il est acté que Teraanga sera présente au prochain forum des associations du Donjon le 17/09/2022.

Fin des débats à 17h00.